Compétition Organisée par le Yacht Club International de Saint Raphaël et le Golf de Cap Esterel du Village Pierre et Vacances à Agay Sponsorisée par DECATHLON Fréjus

Golf Cap Esterel RN 98 - 83530 Agay Tel 04 94 82 57 10

Vendredi 19 Mai 2017 : Régate de Voile
Samedi 20 Mai 2017 : Compétition de Golf

« Déroulement du 16ème Trophée Voile & Golf »

<u>Vendredi 19 Mai 2017</u>
Parcours nautique organisé par le Y C I S R
Bateaux (voiliers)
<u>Equipage : 1 skipper, 1 équipier (confirmé), 2 golfeurs</u>

- **8H00 : Accueil, au Club House du YCISR (rotonde de la Base Nautique du port Santa Lucia, 60 place du Club nautique à St Raphael)**
  Briefing, constitution des équipages et distribution des paniers repas.

- **10H00 : Parcours nautique organisé par le Y C I S R**

- **17H30 : Apéritif dînatoire et résultats avec dotations de décathlon, <u>briefing pour le lendemain</u> (répartition des équipes, attribution des départs Golf) – présence obligatoire pour tous les équipages.**

<u>Samedi 20 Mai 2017</u>
Compétition de Golf

- **9H00/9H30 : Rendez- vous pour la compétition de golf au Club house du Golf de Cap Esterel au Village Pierre & Vacances à Cap Esterel Tel 04 94 82 57 10 (Merci de vous garer au parking « Visiteurs » une carte de sortie vous sera remise par le club house). Remise des cartes de scores.**

- **10H00 : Départ de la compétition en Shot Gun qui se joue sur 9 trous**
  Tous les participants démarrent en même temps, sur des trous différents.
  Chaque partie sera composée de 8 personnes (= 2 équipages identiques à la veille, soit 4 golfeurs et 4 voileux)
  Formule scramble à 2 (résultat Net)
  Les golfeurs jouent l'ensemble des trous du départ jusqu'au green, seul le Putting sera réalisé par les voileux.

- **12H30/ 13H00 : Lecture du palmarès Voile Golf, remise des prix avec dotations par Décathlon et déjeuner au Restaurant de l'hôtel « Le Jardin de L'Esterel ».**

L'organisation se réserve le droit de limiter le nombre de participants. La manifestation pourra être annulée pour cause d'intempéries.

Inscription au Trophée Voile Golf pour les membres du YCISR :
Conditions : voir avis de course

Inscription au Trophée Voile Golf
Des Golfeurs
Conditions : voir ci-dessous

Pour des raisons de sécurité, le nombre de Bateaux est limité pour la régate, ce qui limite indéniablement le nombre de Golfeurs.

Chaque équipage sera constitué de 2 « voileux » (ou plus en fonction de la taille du voilier) qui s'inscriront au YCISR et 2 Golfeurs qui s'inscriront à l'accueil du golf de Cap Esterel.

Le montant de la participation des golfeurs membres de Cap Esterel et de leurs conjoints non golfeurs est fixé à 38€ par personne : (26€ pour le déjeuner de samedi au restaurant le Jardin de l'Esterel et 12€ pour la licence de voile.

Il comprend également la journée régate avec le pique-nique du midi, l'apéritif dînatoire du vendredi et le déjeuner du samedi midi. (Merci de confirmer votre présence auprès du Club House du golf pour chaque repas avant le lundi 15 mai 2017) ainsi que la licence obligatoire de 12€ pour la Fédération Française de Voile avec certificat médical impératif pour chacun, à remettre en amont au Club House de Cap Esterel avant le lundi 15 mai 2017).

Le vendredi matin apporter 12€ (en chèque de préférence ou en espèces merci de prévoir l'appoint) pour chaque participant de la régate à remettre au trésorier du Yacht Club.
Possibilité pour les accompagnants des golfeurs de participer uniquement au déjeuner du samedi au restaurant de l'Esterel contribution de 26€ par personne accompagnant et golfeur à régler au Club House golf avant le lundi 15 mai 2017.